



CDEN DU 20 JANVIER 2020

Le Conseil Départemental présente l'implantation des futurs collèges dans les zones cibles déterminées par les projets d'implantations des populations (projets immobiliers déclarés). Les dépôts de permis de construire permettent de rassembler des informations sur les projets qui s'apprêtent à être engagés.

La ville de Toulouse présente de nombreux projets immobiliers, y compris dans le centre : c'est un phénomène nouveau. Il va devoir être accompagné.

Le CD 31 assure que la capacité d'accueil des collèges permettra d'accueillir tous les élèves grâce

- Un collège dans le secteur Blagnac - Mondonville - Merville

Le nouveau collège de Beauzelle va ouvrir en 2021 mais ne suffira pas (collège avec 1 seul logement de fonction pour l'agent d'accueil). Le collège de St Martin du Touch délétera aussi le secteur mais ne suffira pas. Un autre établissement est donc prévu.

- Deux collèges dans le nord de l'agglomération toulousaine

- * un dans le secteur Borderouge / Moulis,
- * un dans le secteur Fenouillet - St Alban – Castelginest

La ville de Toulouse n'ayant pas donné les informations nécessaires pour la construction du collège de Paléficat, ce dernier prend un an de retard (ouverture finalement prévue pour la RS 2024). Le Président du CD31 a écrit au maire de Toulouse pour l'octroi d'un terrain provisoire afin d'accueillir les élèves pendant un an avant la construction définitive du futur collège.

Le collège de Castelnau d'Estrètefond est lancé. Vu l'état des prévisions d'implantations de la population, cela ne suffira pas. D'où la prévision d'un collège supplémentaire sur le secteur.

- Deux collèges au coeur de Toulouse

- * un dans le secteur Canal du Midi / cité administrative,
- * un dans le secteur Toulouse Euro sud-ouest – CEAT

La disponibilité du foncier est très limitée sur ces zones. Le CD 31 va donc saisir les opportunités qui se présentent.

Pour le 2^e secteur (TESO-CEAT) la SNCF libère des terrains sur le secteur de Raynal : le CD 31 devrait faire une offre d'achat.

- Deux collèges dans le sud-ouest de l'agglomération toulousaine

- * un dans la zone Tournefeuille - Cugnaux,
- * un dans le secteur Croix de Pierre,

Ce secteur va considérablement bouger avec le projet mixité de l'agglomération toulousaine. Le collège neuf avenue Eisenhower va ouvrir en 2021, le 2^e en 2022 à Guilhermy (pas loin du golf de Tournefeuille).

Le CD 31 va proposer aux familles des élèves les plus éloignés de rejoindre ces nouveaux établissements, et ceux qui sont scolarisés.

L'UNSA Education exprime ses doutes sur l'implantation d'un collège sur le secteur Croix de Pierre : le collège qui va ouvrir en 2021 sera-t-il impacté ? Le quartier St Cyprien qui est en souffrance (collèges C. Isaure & Lamartine) seront-ils impactés ?

Le CD 31 avoue que la ville de Toulouse n'a pas encore donné suite à la demande du CD 31 pour trouver du foncier. La question devra être résolue dans les prochains mois.

L'UNSA Education pose la question des logements de fonction sur les futurs collèges de Toulouse intra-muros. Le CD 31 indique que quand l'espace manque, les logements sont la première chose sacrifiée...

- Un collège dans le secteur Ponts des Demoiselles / Pech David

Le projet Malepère est reporté à 2024 pour les mêmes raisons que pour le secteur Paléficat (non réponse de la ville de Toulouse).

- Un collège dans le secteur Saint-Lys - Fontenilles - Plaisance du Touch

2 collèges sont situés à la lisière de chaque commune mais le secteur St Lys – Fonsorbes est saturé. Un besoin se fait donc grandement sentir.

- Deux collèges dans le Lauragais

- * un dans le secteur Castanet – Ramonville – Auzeville,
- * un dans le secteur Montgiscard – Baziège – Gardouch.

Malgré l'ouverture d'Escalquens, il y a nécessité de créer un collège supplémentaire. De même en s'éloignant de la couronne toulousaine car les prévisions indiquent une dynamique démographique importante sur le sud Lauragais.

La Dsden 31 appliquera « les textes en vigueur » concernant les familles qui demanderont à scolariser leurs enfants sur le collège actuel plutôt qu'à Escalquens.

Au total : 11 collèges supplémentaires sont prévus dans les prochaines années (d'ici 2027), plus 2 reconstructions hors zone inondable (Villemur + Aspet).

Le projet est voté à l'unanimité.

Veillez trouver ci-dessous les questions diverses de l'UNSA Education à l'occasion du prochain CDEN 31 prévu lundi 20 janvier 2020 :

- Pourrait-on avoir un calendrier prévisionnel des futures instances départementales traitant des cartes scolaires 1er degré et 2nd degré ?

1^{er} degré : CTSD le 01/04 au matin (documents envoyés le lendemain du 2nd tour des municipales). CDEN le 02/04.

2nd degré : à voir à cause du report du CTA

- Y aura-t-il une 2nde instance de carte scolaire pour les écoles en juin ?

Oui : 16/06 matin

- Collège d'Escalquens et lycée de Cazères : quelles sont les structures prévues à l'ouverture de ces établissements ? Quels effectifs ? Peut-on avoir un rappel des secteurs de recrutement des futurs EPLE ouvrant à la RS 2020 ?

Escalquens : Ouverture de 3 niveaux, base de 250 élèves prévus sur 9 divisions

Cazères : projet évoqué en CTA. A terme la capacité sera de 1000 élèves. seules les 2ndes ouvriront avec 160 élèves en 2020. La voie techno ouvrira en 2021 et la voie pro comprendra des bacs pro « métiers du feu » dès la 1^{ère} année.

- Peut-on avoir la confirmation de la bonne prise en compte des effectifs ULIS dans les écoles et collèges de Haute-Garonne ? Comment les chefs d'établissements seront-ils informés qu'ils devront désormais comptabiliser ces effectifs dans leurs effectifs par niveaux ?

Les situations seront regardées au cas par cas : quand il n'est pas possible d'ouvrir des divisions, des bonus d'heures seront donnés sur certains établissements

Le SE-Unsa demande l'application de la loi par une règle départementale incluant de facto tous les élèves bénéficiant d'une notification ULIS dans les effectifs de niveaux

- Peut-on avoir un point d'information sur les rythmes scolaires des écoles en 2020 ? 210 écoles verront leurs rythmes arriver à échéance. Un point sera fait au cden du 16/06

- Peut-on avoir un état des lieux du fonctionnement des PIAL dans notre département ?

4 mois après l'élargissement de l'expérimentation. Les PIAL permettent plus de réactivité dès réception de la notification. 102 PIAL en Haute-Garonne (deux n'ont pas été mis en place sur HG10 - Castanet) : 34 écoles sur 13

circonscriptions, 3 LP et 65 collèges. Il n'y a pas de PIAL inter-degrés dans le département.

La questions des élèves perturbateurs et leurs arrivées dans les PIAL est analysée.

La qualité de la communication entre la Mdph et le PIAL reste un point de travail.

La montée en professionnalisation et compétences des AESH reste une priorité départementale. Le MEN souhaite travailler vers une CDIisation des personnels pour les stabiliser.

Enseignement privé sous contrat

+165 élèves en prévision sur le privé l'an prochain soit + 1,4% (+2,5 % dans le public)